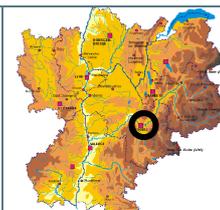


3

Biodiversité
Trame verte
et bleue

Trame verte et bleue urbaine participative Quinzaine de la nature en ville Fontaine (Isère)



Contexte : Périurbain

Échelle d'intervention : **communale**

Fontaine est une commune au caractère urbain qui compte 22 000 habitants et est située en première couronne de la communauté d'agglomération grenobloise.

Face aux besoins exprimés des habitants d'un cadre de vie agréable, la commune a décidé d'intégrer une Trame verte et bleue urbaine (TVBu) sur son territoire. La conception de cette trame se veut participative, afin de co-construire la TVB avec les habitants. Dans ce but et dans le cadre de l'Agenda 21 local, une « quinzaine de la nature en ville » a été organisée en septembre 2011 pour recueillir les avis des habitants sur la place et la forme de la nature dans leur ville. Cette quinzaine a notamment été l'occasion de mettre en place des « zones-test » de nature éphémère dans différents quartiers de la ville.

Qu'est ce que la Trame verte et bleue ?

C'est un réseau écologique sur l'ensemble du territoire français visant à reconnecter les populations animales et végétales, y compris les espèces ordinaires, tout en permettant leur redistribution dans un contexte de changement climatique. La trame « verte » désigne l'ensemble des milieux naturels et semi-naturels terrestres, tandis que la trame « bleue » s'attache aux milieux aquatiques et humides. La Trame verte et bleue a été mise en œuvre de façon réglementaire par les lois Grenelle 1 et 2. Elle peut se décliner à différentes échelles : nationale, régionale (via les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique - SRCE), départementale puis intercommunale et communale, avec la prise en compte des réseaux dans les SCOT et les PLU.



Cerclée de rouge, la ville de Fontaine (Source : Géoportail.). La commune s'étend sur 674 ha à l'ouest de Grenoble en rive gauche de la rivière Drac. Le territoire est marqué par 2 entités structurantes :

- La plaine (370 ha), entièrement urbanisée qui correspond au lit historique du Drac,
- Les falaises et espaces naturels du Vercors (304 ha), pratiquement dépourvus d'habitations, occupés par la forêt et quelques terrains agricoles sur 13 ha (que l'on distingue au sud-ouest, sur l'image ci-dessus).

➤ Objectifs :

- ▶ Expérimenter des nouvelles formes d'événements participatifs, pour interpeller les citoyens sur la nature en ville.
- ▶ Créer un maillage vert au sein de l'agglomération avec de multiples objectifs liés : améliorer le cadre de vie, développer l'attractivité du territoire, préserver la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes et accompagner la densification de la ville en offrant aux habitants des espaces de loisirs et de détente.

Axes et engagements du plan *Restaurer et Valoriser la Nature en ville* concernés :

▶ **Axe 1 : Ancrer la ville dans sa géographie et son milieu naturel**

Engagement 2 : Intégrer la nature et ses fonctionnalités dans les documents de planification.

▶ **Axe 2 : Développer les espaces de nature en quantité et en qualité**

Engagement 5 : Concrétiser le maillage vert et bleu

▶ **Axe 3 : promouvoir une culture et une gouvernance partagée**

Engagement 12 : Connaître la perception de la nature par les habitants

Engagement 13 : Développer les démarches d'information et de sensibilisation

Engagement 16 : Favoriser la participation des citoyens aux projets d'espaces urbains de nature

Le site

La ville de Fontaine est en grande partie urbanisée. L'ambiance est perçue comme très ou trop minérale par les habitants (voiries et parkings dimensionnés pour les activités industrielles des années 1970). Pourtant, la ville bénéficie de deux espaces naturels d'envergure à ses portes (les berges du Drac, le Bois des Vouillands), de trois grands parcs (La Poya, Jean Moulin et Karl Marx), de jardins partagés par 100 familles, de jardins privés et squares publics qui participent à créer une ville verte. En tout, sur les 370 ha de plaine, Fontaine compte près de 148 ha d'espaces verts publics et privés. La Trame verte et bleue est conçue à l'échelle de la partie urbanisée de la commune, mais est composée de contextes urbains variés : zones d'activités, centre-ville, quartier résidentiel, grand parc, etc.



La nature en ville, mais qu'est ce que c'est ?
Installations de nature éphémère à Fontaine, sept.
2011. Photo : Laure Belmont.

Prise en compte dans l'aménagement du territoire

La Trame verte et bleue a pour vocation d'être retranscrite dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, par un renforcement des zonages et un ajustement des articles du règlement. Par ailleurs, il sera possible de définir des esquisses **d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP)**.

La Trame verte et bleue se rattache également au **Plan Local de Déplacement (PLD)**. La mise en place d'un réseau routier hiérarchisé distingue des rues structurantes accueillant un trafic routier, de rues apaisées (zone 30, zones de rencontres, etc.). Ces dernières pourront être recalibrées pour libérer de l'espace et

participer au maillage vert et bleu. Enfin, une **stratégie foncière** devrait être mise en place pour l'acquisition et la gestion des espaces participant à la TVBu.

Les acteurs



Panorama de la rue Lénine, Fontaine. Les « éléments verts », peu nombreux, appartiennent essentiellement à l'espace privé. Photo : Laure Belmont.

Structure maître d'ouvrage Mairie de Fontaine



Structure maître d'œuvre

Pour la TVBu : Un groupement de bureaux d'études est mobilisé pour la déclinaison opérationnelle de la TVBu en termes réglementaires et pour les fiches actions de terrain. Il s'agit de l'**Atelier EO** et de **SETIS environnement**.

Pour la quinzaine de la nature en ville : Deux cabinets paysagiste/urbaniste : **Landfabrik** et **Entre Ciel et Terre** ont été associés à la quinzaine pour concevoir et aider à la création d'espaces de nature éphémère dans la ville.

Partenaires

Pour la démarche TVBu, ont été réalisés des partenariats avec l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) et avec la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) par la signature d'une convention d'objectifs 2011-2014. Ces deux structures apportent une expertise et jouent également un rôle de représentants de la société civile pour l'élaboration de la TVBu.

Un groupe d'habitants a été constitué pour prolonger la concertation. Les associations locales, telles que La Clé des Champs, les Eco-jardiniers fontainois... relaient aussi l'action.

Bénéficiaires

- **Habitants** : ils participent à la conception de la TVBu via les différents événements organisés et via le conseil citoyen des Fontainois. Cette action participe à l'amélioration de leur cadre de vie.
- **Elus** : ils sont régulièrement invités à participer aux différentes actions et informés de l'avancement de la TVBu.
- **Biodiversité** : à terme, la Trame verte et bleue doit permettre de préserver voire développer la biodiversité sur le territoire.
- **Equipe locale de la voirie** : mobilisée pour l'installation des sites, elle a été à cette occasion été associée au débat et a été sensibilisée aux enjeux de nature en ville.

Les actions

- Le travail sur la Trame verte et bleue permet une approche globale de la qualité urbaine et amorce un rééquilibrage foncier entre voirie, habitat et espaces verts. Cette Trame verte et bleue s'attache à la préservation de la richesse naturelle publique et privée de la ville et permet de réinterroger la densité urbaine. Le devenir d'espaces libres, sans vocation affirmée (friche, bordure, interface...) est questionné et repensée pour améliorer l'ambiance « verte » et les continuités intra-urbaines. L'objectif est d'obtenir un **plan de réaménagement des continuités vertes (terrestres) et bleues (aquatiques) sur la ville**. Pour le moment, le projet de Trame verte et bleue est en phase de conception (cf. p.5 – Les étapes du projet).

Plan « trame verte et bleue urbaine »

Les liaisons en projet

Ville de Fontaine



Source : Mairie de Fontaine.

Pôle développement urbain durable - 04 76 28 75 53

- Deux sites de « nature éphémère » ont été aménagés pour une durée de 15 jours dans la ville en septembre 2011 : l'un en limite d'une place de marché et au cœur d'un carrefour, l'autre en chicane, sur les deux cotés d'une rue plutôt passante. Sur une trentaine de mètres, un banc de sable a été installé, orné de bouts de bois morts et de plantes variées. Ces espaces et matériaux sont inspirés de la rivière Drac, comme si elle s'était déversée en pleine ville.

Ces installations éphémères viennent interpeller les habitants, les invitent à réagir et à participer au débat public sur la place de la nature et la Trame verte et bleue en ville. Cette approche participative ouvre le débat aux personnes non habituées aux réunions publiques. En complément des installations, différents temps d'échange ont été fixés pour faire émerger un débat large et avec différents publics (familles, professionnels, associations...) :

- ▶ **Café-citoyen** : « ville béton ? ville nature ? » – partage de regard sur la question avec Etienne Lena, architecte et Henri Biron de la FRAPNA, association de protection de l'environnement.
- ▶ **Diffusion d'un film** (« Small is beautiful ») puis débat sur l'agriculture de proximité
- ▶ **Balade-photo** sur la continuité verte dans la ville + démonstration de la Metro-box (vélos et consignes à vélo en libre service)
- ▶ **Balade en vélo** commentée par des urbanistes et des architectes sur l'urbanisation de la ville
- ▶ **Réunion publique** de clôture, avec présence des élus

Les « balades » urbaines organisées ont permis aux habitants présents de se poser concrètement la question de la place et de la forme de la nature en ville dans les rues de la ville : quelle est la place donnée aux arbres dans une rue, ne pourrait-on pas végétaliser certains espaces bétonnés délaissés ou enlever certaines barrières pour assurer une continuité ? Un nouveau regard est porté sur la ville, à partir du végétal.

Un no man's land à utiliser sur le trottoir... Ville de Fontaine, rue Lénine. Photo : Laure Belmont.



Les « produits dérivés »

- Divers documents de communication (flyers, programme, etc.) ainsi que des pochoirs « Trame verte et bleue » réalisés sur les trottoirs lors de la quinzaine.
- Collecte d'avis sur les installations éphémères par questionnaire disponible sur internet ou via un standard téléphonique.
- Film de 10 minutes issu d'un micro-trottoir et d'une interview de quelques personnes impliquées dans le projet (AURG, FRAPNA, élus, etc.) <http://tv.ville-fontaine.fr/quinzaine-nature-en-ville/>. Ce film a été diffusé lors de la réunion publique de clôture de la quinzaine.
- Site internet pour informer, collecter les réponses aux questionnaires et rendre public les résultats de l'événement.



A g. : Pochoir sur un trottoir de la ville de Fontaine, Septembre 2011.
Photo : Laure Belmont.

A d. : Affiche de la quinzaine de la nature en ville. Source : ville de Fontaine.



La dynamique du projet

Contexte / démarche globale / cadre politique de l'action

La Trame verte et bleue est réalisée dans le cadre de l'**Agenda 21** communalⁱⁱ et du **plan climat** de la ville de Fontaine. Ces deux programmes ont fixé pour objectif à la ville de :

- Se doter d'un plan cohérent de végétalisation de la ville
- Intégrer ces objectifs dans les documents d'urbanisme
- Renforcer la présence de la nature en ville

La construction d'un plan Trame verte et bleue pour la ville va donc de pair avec la mise en œuvre des objectifs dessinés par le plan climat et l'Agenda 21. En outre, la ville de Fontaine a mis en place une **charte de la démocratie participative**ⁱⁱⁱ (renouvelée en 2010) dans laquelle s'inscrivent les différentes actions de concertation pour élaborer la Trame verte et bleue.

Enfin, la TVBu est conçue en lien avec les démarches de **Trame verte et bleue** engagées au niveau intercommunal (SCoT de la Région Urbaine Grenobloise), départemental (Réseau Ecologique Départemental de l'Isère) et régionale (SRCE en cours d'élaboration).

Début 2012, la ville de Fontaine a répondu à l'**appel à projet du ministère sur les Trames vertes et bleues urbaines**^{iv}.

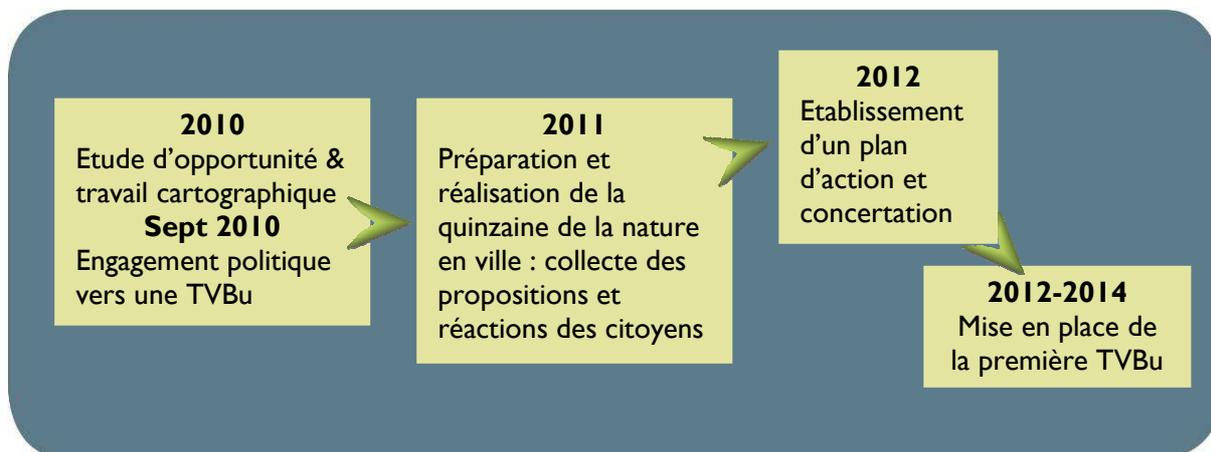
Les étapes

Mise en place de la Trame verte et bleue :

En 2004, lors de l'étude d'opinion réalisée à l'occasion de l'établissement de l'Agenda 21, le manque d'espaces verts apparaissait, avec le bruit et la qualité de l'air, comme l'une des principales préoccupations des Fontainois. Ces éléments ont d'ailleurs été confirmés en 2010 lors d'une enquête auprès de 200 Fontainois. En parallèle, la commune fait face à une forte demande en logements. Dans un territoire majoritairement urbanisé, il a été décidé au travers du programme local de l'habitat (PLH) de travailler au renouvellement urbain par une réappropriation des friches industrielles et une densification du bâti.

A la suite de ces constats, il a été décidé de mettre en place une Trame verte et bleue pour la ville, afin de réfléchir aux continuités végétales et aquatiques au sein du milieu urbain, d'avoir un plan cohérent de végétalisation de la ville, de renforcer la présence de la nature en ville et d'intégrer ces objectifs dans les documents d'urbanisme.

En lien avec un engagement sur le long terme de la ville pour la démocratie participative, cette Trame verte et bleue se veut participative, c'est-à-dire co-construite avec les habitants et personnes intéressées.



L'étude d'opportunité de 2010 a été réalisée en interne par le pôle de développement urbain durable de la mairie. Celui-ci a réalisé une analyse cartographique du territoire ainsi qu'un recueil d'opinion (enquête en ligne et de terrain). Le **travail sur photographies aériennes** a permis l'élaboration d'**indicateurs sur l'état de la nature en ville** : couverture végétale par secteur, aire d'attractivité des parcs et squares de Fontaine, territoires non pourvus, répartition public/privé, etc. Cette étude a fait apparaître la faible maîtrise du patrimoine végétal de la ville : près de 70 % des espaces verts sont privés et susceptibles de se transformer au gré des propriétaires.

La quinzaine de la nature en ville, menée en 2011 a permis de recueillir les réactions et des propositions de la part des citoyens. Les discussions engagées au préalable avec différents acteurs du territoire (bailleurs sociaux, associations de l'environnement ou d'éducation à l'environnement, etc.) leur avaient permis d'exprimer leurs attentes face à ce projet.

Suites

De **janvier à juin 2012**, une étude sera menée avec les cabinets Atelier EO / SETIS visant la **création du plan d'action de la TVBu** : proposition de **fiches actions**, de **préconisations d'urbanisme** en lien avec le Grenelle 2 (modification possible du PLU) et établissement d'une **stratégie foncière**.

En **avril 2012**, le conseil citoyen des Fontainois sera rassemblé pour réaliser une concertation visant à renforcer le plan d'action préalablement dessiné, suivi d'une validation de l'avis en conseil municipal.

Deux études sont par ailleurs programmées en 2012, portant sur la place de l'eau (peu abordée en 2011) et sur la place de l'arbre dans la ville.

En **septembre 2012**, le conseil municipal devrait valider le plan de « Trame verte et bleue urbaine » qui prend en compte les contributions apportées par les habitants lors de la quinzaine. Le plan TVBu sera alors mis en œuvre dans les années qui suivent.

La réalisation et préservation de continuités vertes se fera ainsi en lien avec les opérations de renouvellement urbain (par ex. pour le futur Eco-quartier Robespierre, Portes du Vercors), ainsi qu'avec le Plan Local de Déplacement (la ville prévoit un recalibrage des voiries, une réduction de la place des voitures en ville) et enfin en lien avec les opérations courantes du service Espaces verts.

La quinzaine de la nature en ville (15 – 29 septembre 2011)

La quinzaine de la nature en ville s'est inspirée à la fois du modèle de la semaine européenne de la mobilité (actions innovantes et participatives proposées), et d'exemples de réalisations de nature éphémère dans d'autres villes (Boulogne-sur-Mer, Paris, Nancy).



Photo : Laure Belmont

En 2010, l'idée de zones-tests a été une première fois expérimentée sur le thème de la mobilité, en fermant l'accès de certaines rues aux voitures durant 15 jours par exemple. Face au succès de cette expérimentation (de nombreux débats ont émergé, beaucoup d'habitants ont réagi et apporté leur contribution), elle a été reconduite l'année suivante, sur le thème de la nature en ville. L'idée cette fois-ci était de faire émerger un débat sur la présence de la nature dans la ville et sa place dans l'espace public, afin de rendre participative la construction de la Trame verte et bleue.

La fête de l'environnement organisée chaque année en mai à Fontaine dans le parc de la Poya a donc laissé la place depuis deux ans à une quinzaine à thème varié (mobilité, nature en ville, îlots de chaleur urbains en 2013...), qui se veut participative.

Les sites-test proposés chaque année sont des expérimentations grandeur nature qui peuvent être pérennisées selon leur succès. En 2010, la rue devant la mairie est ainsi restée piétonne.

Moyens humains

Quinzaine :

Au sein de la mairie de Fontaine, 3 personnes ont suivi le projet de quinzaine et sa préparation, en temps partiel. De plus, six personnes de l'équipe des espaces verts ont été mobilisées 5 jours avant et 5 jours après la quinzaine de la nature en ville. Cela ne prend pas en compte les temps passés par les prestataires : architectes et paysagistes des bureaux d'étude.

TVBu :

Le portage de l'action est assuré par la ville de Fontaine et l'élu adjoint à l'environnement, au développement durable et l'Agenda 21. Un comité de pilotage spécifique réunit 5 services municipaux dans une optique de transversalité.

Compétences mobilisées pour la TVBu

Concertation, gestion de projet, urbanisme, paysage, écologie, cartographie (systèmes d'information géographique).

Moyens financiers

Des demandes de subvention ont été effectuées auprès de la Région pour la concertation. L'un des objectifs de ce projet était de parvenir à faire une démarche participative importante à moindre coût. Les espaces de nature éphémère, par exemple, ont été conçus à moindre frais en favorisant la réutilisation des matériaux (cf. p.8 – moyens techniques).

Budget pour la quinzaine : 15 000 € (Prestataires pour la conception et l'aménagement + réalisation du film de 10 minutes)

Ce budget ne comprend pas : le temps de travail des personnes mobilisées en interne au sein de la mairie, ainsi que les coûts de communication et d'appel/ réponse au standard.

Pour les sites de nature éphémère, seuls des plants et des bâches pour contenir le sable ont été achetés. La création de partenariat avec les pépinières et entreprises a permis de limiter le coût des installations.

Financements : ils proviennent de la ville de Fontaine. Une subvention d'environ 3 000 € a été demandée auprès de la région Rhône-Alpes pour la démarche de concertation innovante.

Budget global de la TVBu : il n'y a pas d'enveloppe prévue à l'heure actuelle.

Etudes prévues sur la place de l'eau et de l'arbre : 2 x 20 000 €.

Moyens techniques

Pour les sites de nature éphémère :

- Sable : prêté par une entreprise de travaux publics, récupéré ensuite
- bois mort : fourni gratuitement, issu d'un barrage EDF, récupéré ensuite
- plantes : 600 plants achetés par la mairie, replantés ensuite dans les massifs de la ville
- bâche géotextile : achetée par la mairie



Rue Lénine, vue sur l'école : des grilles cloisonnent la surface verte en plusieurs espaces.

Photo : Laure Belmont

Communication

Le site internet de la ville de Fontaine fournit des informations sur l'avancement du projet de Trame verte et bleue communale.

Des outils de communication innovants ont été spécifiquement mis en place pour la quinzaine de la nature en ville :

- Site internet : une page spécifique a été créée sur le site de la commune pour la quinzaine, avec des informations pratiques et un questionnaire.
- Presse : annonce dans la presse locale (communiqués de presse)
- Téléphone : relances téléphoniques pour informer des réunions programmées (100 personnes ont été contactées au hasard).
- Diffusion papier : flyers, distribution du programme
- Panneaux « site-test » devant chaque site de nature éphémère
- Pochoir sur les trottoirs : « Trame verte et bleue urbaine »

La communication visait l'ensemble des habitants de la ville de Fontaine. Elle a été diffusée avant et pendant la quinzaine de la nature en ville.

Budget : 3 500 €



Concertation : Comment et par qui est conçue la Trame verte et bleue ?

La concertation est au cœur de la mise en œuvre de la TVBu. Différentes formes de recueil de contributions ont été proposées : téléphone et questionnaire internet pour le recueil d'opinions, débats organisés, balades dans la ville, micro-trottoir, envoi possible de photos.... Différentes formes de restitution sont également mises en œuvre : articles dans le journal local, film de restitution du micro-trottoir, bilan lors d'une réunion de fin de la quinzaine avec des photos, rapport de synthèse des contributions transmis aux élus, site internet, etc.



Panorama de la rue Lénine : une parcelle d'herbe et d'arbres anciens est encadrée par deux maisons et des grilles... Photo : Laure Belmont.

La quinzaine de la nature en ville a constitué une étape clé de concertation pour la conception de la Trame verte et bleue de Fontaine. Les sites-test ainsi que les différents temps d'échange organisés lors de la quinzaine constituent une forme de concertation innovante, qui interpelle les citoyens sur les espaces de leur quotidien pour faire émerger des propositions.

Une deuxième phase de concertation, sous la forme de réunion publique, cette fois-ci, sera organisée en 2012 pour valider le plan d'action pour la Trame verte et bleue.

Légende ○ : pas de concertation ; + : information ; ++ : consultation ; +++ : concertation.

	Conception	Mise en œuvre	Fonctionnement	Bilan
Habitants / locaux concernés	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	Concertation : Les habitants ont pu donner leur opinion sur le schéma général et les sites-test présents dans la ville. Ils ont également été conviés à une réunion de clôture, ainsi qu'à divers moments pour partager leur avis.			
Associations, Bailleurs, conseil du logement	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	Consultation : Certaines associations (FRAPNA) sont partenaires de la Trame verte et bleue et participent ainsi à sa conception. Par ailleurs, des réunions d'échange sur la Trame verte et bleue ont été organisées avant la quinzaine avec les bailleurs sociaux et la commission du logement pour réfléchir sur la mise en œuvre de la Trame verte et bleue dans les grands ensembles résidentiels.			
Différents services de la mairie	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	Concertation : Un comité de pilotage a été formé avec 5 services de la ville pour suivre la mise en place de la TVBu. Cela permet une construction transversale de la TVBu. Par ailleurs, les personnes du service Espaces verts ont par ailleurs participé à la mise en place des sites éphémères, avec le cabinet qui les avait conçus.			
Elus	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++	○ + ++ +++
	Concertation : Ils décident de la mise en place ou non des différentes actions de concertation. Pour la quinzaine, ils ont défini le format des actions prévus. Enfin, ils ont été conviés aux différents événements organisés, à la réunion de clôture et se prononceront sur le rapport de synthèse de cette quinzaine et les suites à donner à cet événement.			

Analyse

Services écosystémiques liés :

- Amélioration du cadre de vie / bien-être :

De manière générale, le citoyen demande plus de nature en ville, souhaite un cadre de vie agréable, tout en ayant accès aux services d'une ville dense : aspects pouvant être en contradiction. La trame vient répondre à ces aspirations et désamorcer le sentiment de morcellement et de disparition des espaces verts. Le développement de la Trame verte et bleue participe ainsi à l'amélioration de l'attractivité du territoire.

- Préservation d'espèces :

La Trame verte et bleue participe à la préservation des espèces par l'intégration dans l'aménagement du territoire d'espaces nécessaires à leur survie (reproduction, déplacements, migrations, etc.)

- Diminution des îlots de chaleur urbains

Critères d'analyse (l'évaluation est centrée sur la réalisation de la quinzaine, seule réalisation concrète de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue pour le moment).

Complexité des moyens techniques mobilisés (qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Outils simples, facilement utilisables (tant pour la quinzaine que pour la TVBu en général : cartographie, urbanistes, etc.). La mairie a néanmoins fait appel à des bureaux d'étude externes.				
Importance des moyens techniques mobilisés (quantitatif)	Très faible	Faible	Notable	Important
Peu de matériel mobilisé (tant pour la quinzaine que pour toute la TVBu).				
Compétence des moyens humains mobilisés (qualitatif : expertise...)	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
La Trame verte et bleue et la quinzaine de la nature en ville demandent une réflexion importante, pour trouver des idées innovantes, traduire les enjeux présents, toucher l'ensemble du public concerné. Mais cet événement s'appuie sur des concepts et actions simples.				
Importance des moyens humains mobilisés (quantitatif : main d'œuvre)	Très faible	Faible	Notable	Important
La TVB ne demande pas de moyens humains particulièrement importants par rapport aux autres actions menées par la commune.				
Importance des moyens financiers mobilisés	Très faible	Faible	Notable	Important
Le projet de la quinzaine a tenté de limiter au maximum le budget (réutilisation de l'existant, installations sobres, etc.).				
Synthèse des moyens : Facilité de mise en œuvre	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Le projet se veut facilement réalisable.				
Transposabilité dans un autre lieu / cadre / échelle	Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
Le projet peut s'adapter à tout type de contexte urbain.				

Résultats

Un manque : la trame bleue !

La réflexion sur la Trame verte et bleue est pour le moment surtout axée sur la trame verte terrestre. Le lien avec l'eau (trame bleue) a été assez peu abordé. Un travail spécifique est programmé en 2012 pour d'une part valoriser les points d'eau existants et d'autre part identifier les conditions de réouverture des cours d'eaux canalisés.

Des effets positifs pour la biodiversité, le cadre de vie et le lien social à venir :

La Trame verte et bleue, lorsqu'elle sera réalisée, aura un impact plutôt positif pour la biodiversité. Pour le moment, les actions menées se concentrent essentiellement sur la sensibilisation des habitants aux enjeux des continuités écologiques et de la nature en ville.

La TVBu, les coulées vertes, les jardins partagés...participeront à l'amélioration du cadre de vie et à la création de lien social. L'objectif de cette Trame verte et bleue est également d'améliorer l'image de la ville, son attractivité pour les habitants et les activités économiques.

Difficulté de mobiliser autour du thème de la nature :

300 avis ont été comptabilisés en tout pour l'événement de la quinzaine de la nature en ville. La concertation devrait se prolonger dans les années qui suivent. Ce chiffre est un peu inférieur au nombre de personnes mobilisées lors de la semaine de la mobilité, l'année précédente. Cela est peut-être dû au fait que le sujet du débat éveille moins de réactions chez les habitants (moins d'enjeux perçus).

Autres actions suscitées

Les actions réalisées lors de la semaine de la mobilité ont été présentées en ateliers lors d'un colloque européen EURO CITIES Social Affairs Forum.

Pour le moment, les territoires voisins n'ont pas engagé le même processus participatif pour réaliser la Trame verte et bleue.

Le mot du porteur de projet (Sébastien Teyssier, Mairie de Fontaine) :

Et si c'était à refaire ? « On le referait ! L'année prochaine, la quinzaine recommence. Quelques points seraient peut-être à améliorer : l'affichage, la communication... pour essayer de toucher plus de monde. »

Bilan global de l'action : « Nous avons réussi à rendre concret un enjeu de développement durable et à amener le débat sur le devant de la scène ».

Synthèse de l'analyse

Atouts / points forts	Faiblesses / points à améliorer
L'expérience de la ville dans les démarches de concertation facilite le travail. Le suivi des avis apportés par les habitants pour la construction de la Trame verte et bleue est essentiel.	Difficulté de rassembler beaucoup de monde autour de la thématique de la nature en ville.
Opportunités créées	Menaces envisagées / perceptibles...
Cette trame offre la possibilité de réaliser de nombreux projets : appropriation des espaces verts publics de façon variée par les habitants : création de nouveaux jardins potagers, de lieux de rencontre, etc.	Le suivi des actions de concertation doit être important pour garantir l'appropriation et l'acceptation de la démarche par les habitants.

Éléments clés de la réussite du projet :

- ▶ Des installations éphémères pour tester des projets d'aménagement du territoire auprès des habitants
- ▶ Des actions proposées diversifiées qui permettent à un public varié de venir apporter sa contribution sur la nature en ville.
- ▶ Des supports de concertation multiples de moindre coût.
- ▶ Une volonté politique forte et l'ambition de réaliser une Trame verte et bleue participative (soutien des élus)

Personne/Structure à contacter pour des informations complémentaires :

Mairie de Fontaine

Robin Utzmann

Tel : 04 76 28 76 33

robin.utzmann@fontaine38.fr

89 mail Marcel Cachin

38600 Fontaine

Plus d'informations sur : <http://agenda21.ville-fontaine.fr/>

Nous remercions les personnes interrogées : Robin Utzmann, le 11 octobre 2011.

**Expériences similaires en Rhône-Alpes ou ailleurs****L'agglomération lyonnaise a réalisée une carte des corridors écologiques (Juin 2008)**, qui ont vocation à être pris en compte dans le SCOT de l'agglomération et dans les différents PLU du territoire :http://www.urbalyon.org/Document/Carte_les_corridors_ecologiques_de_lagglomeration_lyonnaise-1197**La ville de la Motte-Servolex (Savoie) a mis en place un réseau de vieux arbres** et d'îlots de sénescence qui participe à la formation d'un corridor intra-forestier. Une fiche de retour d'expérience est disponible sur ce site :http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/Fiche%20Motte%20Servolex.pdf**Bibliographie**

Quelques liens utiles pour en savoir plus sur la Trame verte et bleue en Rhône-Alpes et ailleurs :

- **Centre national de ressources sur la Trame verte et bleue :**

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

- **Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Rhône-Alpes (SRCE) :**

<http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-seminaire-de-lancement-du-a510.html>

- **La cartographie des réseaux écologiques de Rhône-Alpes (2010, Région Rhône-Alpes) :** <http://www.cartorera.rhonealpes.fr/>

- **Le REDI, Réseau Écologique du département de l'Isère :** <http://www.corridors-isere.fr/754-III.htm>

- **Un réseau écologique alpin est également en construction :** <http://www.alpine-ecological-network.org> (site en anglais).

- **Guide « SCOT et Biodiversité en Midi-Pyrénées - Guide méthodologique de prise en compte de la Trame verte et bleue »** Dreal Midi-Pyrénées, Asconit consultants, juin 2010.

Ce guide est téléchargeable à cette adresse : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/la-prise-en-compte-de-la-tvb-dans-a5883.html>

- **Une note sur l'intégration de la nature en ville dans le Plan Local d'urbanisme, avec des exemples issus de plusieurs communes de Rhône-Alpes :**

Etd ; Novembre 2011 ; *Intégrer la nature en ville dans le Plan Local d'Urbanisme : observation, analyse, recommandations* ; T. Kervadec. <http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd/Integrer-la-nature-en-ville-dans-le-Plan-local-d-urbanisme-Observation-analyse-recommandations>ⁱ Voir http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plan_nature_ville_durable2_cle114816.pdfⁱⁱ Voir : <http://agenda21.ville-fontaine.fr/>ⁱⁱⁱ Voir : <http://ville-fontaine.fr/democratie-participative/presentation>^{iv} Voir : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/G-Trames-vertes-et-bleues-urbaines.html>